

L'Événement reproduit le manifeste des catholiques libéraux du *Correspondant* et le qualifie de *document important*, de *remarquable écrit*. Nous avons parlé de ce manifeste dans notre dernière *Revue*; et nous avons fait voir que, en égard aux idées qu'il a pour but de faire prévaloir, il est bien loin de mériter une appréciation favorable, une appréciation de nature à engager des catholiques à partager ces idées. Nous le répétons encore : ce manifeste porte atteinte à la doctrine catholique; il la blesse même gravement; car, neoublions pas, la doctrine catholique comprend non seulement toutes les vérités définies comme étant de foi, mais encore une foule d'autres vérités qu'il faut aussi croire et défendre. S'il y a hérésie à nier opiniâtrement les premières, il y a faute grave à nier les autres. Aussi le *Syllabus* a-t-il condamné la proposition qui dit que les professeurs et les écrivains catholiques ne sont tenus d'enseigner et de défendre que les seules choses proposées à la croyance commune, à titre de dogme de foi, par le jugement infallible de l'Église.

Quoiqu'on ne puisse pas dire actuellement que l'infailibilité du Pape est une vérité de foi, on ne peut cependant pas la traiter, comme le fait tout d'abord le *Correspondant*, de simple opinion que l'Église permet de professer ou de rejeter. On n'est pas libre de la regarder comme une doctrine douteuse, d'embrasser, d'enseigner ou de soutenir l'opinion qui la nie. Elle fait partie de la doctrine catholique, elle a toujours été crue, enseignée et professée; c'est une vérité certaine et tellement certaine que l'opinion contraire est qualifiée par de très-graves théologiens d'*erreur* et de *quasi-hérétique*. Aussi, tous les évêques, dans leurs mandements sur le Concile œcuménique, disent, lorsqu'ils parlent de l'infailibilité du Pape : "C'est la doctrine de l'Église et vous devez la suivre."

Nous le demanderons maintenant, quelle raison ou quelle excuse peut-on alléguer pour se justifier de reproduire, en en faisant l'éloge, un écrit qui, comme le manifeste du *Correspondant*, blesse gravement l'enseignement catholique? Ce manifeste peut être exprimé en excellent français, il peut être un modèle de beau langage, un superbe morceau de littérature, mais, toute belle qu'en soit sa forme, le fond n'en demeure pas moins mauvais en plusieurs endroits.

M. le correspondant du *Journal de Québec* qui signe *Un Catholique* et qui est devenu fameux par sa discussion sur *Gaillie* avec *Un Chrétien*, nous tombe sur le dos juste au moment où nous allons mettre sous presse. Nous lui passons les sarcasmes qu'il se permet à notre adresse, quoiqu'il proteste ne parler qu'avec le *calme de la raison*. Si nous voulions riposter sur le même ton, nous le flagellerions jusqu'au sang. Mais non; nous ne voulons lui dire que quelques mots en réponse à ses deux grandes colonnes en *mignon*, car véritablement elles ne valent pas la peine d'une longue réfutation.

M. le correspondant du *Journal de Québec* dit d'abord qu'il a de pénibles réflexions à exprimer sur une pièce étrange, fabriquée par messieurs de la *Gazette des Campagnes*. Ici, nous lui dirons qu'en toute justice il ne doit pas parler au pluriel. La pièce qui lui déplaît tant n'est pas le fait de plusieurs, mais d'un seul, comme tout ce qui paraît dans la *Revue de la Semaine*, et ce unique personnage ne craindra pas de lui décliner son nom, si besoin il y a.

Mais quelle est donc cette pièce étrange que signale M. le correspondant? C'est celle où nous avons parlé de la *brochure libérale* de Mgr. Dupanloup sur l'*Encyclique et la Convention du 15 septembre* et du bref que le vénérable prélat a reçu à cette occasion; celle où nous avons parlé de la *Lettre* du même prélat sur le *futur Concile œcuménique*.

M. le correspondant, selon sa coutume, car il a déjà promis une demi-douzaine de brochures, donne à entendre qu'il va

reproduire et réfuter tout ce que nous avons dit. Pas du tout cependant. Il laisse là la *brochure libérale* de Mgr. Dupanloup sur la *Convention* du 15 septembre, de même que le *bref* reçu à cette occasion, et en revanche il s'étend outre mesure sur l'appréciation que nous avons faite, d'après autorité, de la *Lettre* de Mgr. d'Orléans.

Il nous demande d'abord quel est le prélat français à qui Mgr. Chigi a dit ce que nous avons cité. Nous ne sommes nullement obligé de répondre là-dessus, quoique nous ayons en mains tout ce qu'il faut. N'ayant jamais été convaincu de malversation en fait de citations, nous ne nous croyons pas obligé de répondre à la sommation de M. le correspondant. Nous maintenons tout ce que nous avons dit et nous affirmons encore que c'est l'exacte vérité.

Il dit ensuite, à mots couverts, que nous manquons à l'autorité en critiquant la *Lettre* de Mgr. Dupanloup. Et voici comment : deux prélats canadiens, dit-il, dont l'un est l'archevêque de Québec, ont parlé en termes élogieux de cette lettre. — Nous sommes fort aise de voir M. le correspondant aussi dévot envers l'autorité ecclésiastique. Lui qui s'est évertué pendant plus de deux mois à démontrer, inutilement cependant, que le *St.-Office* peut se tromper et s'est réellement trompé, et qui soutient qu'en agissant ainsi il défendait la vérité, avouera-t-il que par là il disait aux simples fidèles que si une Congrégation romaine, composée de cardinaux et présidée par le Pape peut se tromper, à plus forte raison deux évêques le peuvent-ils? Que Monsieur n'oublie point qu'il n'y a pas une demi-douzaine d'autorités ecclésiastiques : il n'y en a qu'une seule.

Il voudrait de plus que l'autorité diocésaine nous fit taire, car, dit-il, il y a des bornes à la tolérance et à l'audace. Pourquoi donc ne tient-il pas le même langage à propos de l'*Événement* qui de ce temps-ci publie le manifeste du *Correspondant* où fourmillent une foule d'erreurs, erreurs qui portent atteinte à la plus sainte des autorités, celle du Pape? Là, on va même jusqu'à dire que depuis trois siècles la soumission des fidèles envers le Pontife Romain a l'aspect d'une *superstition idolâtre*! Pourquoi encore, puisque M. le correspondant a tant d'amour pour la vérité, laissait-il bafouer cette même vérité et le simple bon sens par le *Pays* de Montréal, en 1867, en recevait-il les éloges sans protestation, et n'avait-il d'autre souci à cette époque que de lancer des traits aux MM. du Séminaire de St. Hyacinthe? Nous aimerions à savoir comment il s'y prend pour mettre en harmonie toutes ces attitudes qu'il prend.

Nous le prions de plus de remarquer que la lettre de Mgr. l'archevêque, à propos de l'écrit de Mgr. d'Orléans, n'oblige personne à croire que cet écrit fait autorité, puisqu'il n'y est rien ordonné par autorité diocésaine. Quel clergé a jamais pu être obligé d'admirer ce que son chef regarde comme *admirable*? Nous serions curieux de voir quelles sont les prescriptions du droit canon à ce sujet.

M. le correspondant croit nous avoir accablé, écrasé par la longue citation qu'il fait de la *Civiltà cattolica* en faveur de Mgr. Dupanloup. Qu'il se détrompe. Nous savons ce que valent les éloges en certaines circonstances. La *Civiltà cattolica* ne fait, dans ce que Monsieur en cite, que suggérer à Mgr. d'Orléans, sous forme d'éloges, ce qu'il aurait dû dire. Comment M. le correspondant ne l'a-t-il pas vu? N'a-t-il pas cité en soulignant comme la *Civiltà* : "Pour connaître le *vrai sens* de l'auteur, il faut tenir compte de la personne qui parle, de ceux à qui elle s'adresse, etc." Donc, d'après cela, les paroles de Mgr. d'Orléans, pour être bien interprétées, ont besoin des commentaires de ceux qui ont une notion vraie de l'idée catholique.

M. le correspondant dit vers la fin de son écrit : J'oppose à la *Gazette des Campagnes*, entr'autres autorités, celle de la *Civiltà cattolica*, ORGANE AUTORISÉ DU SOUVERAIN PONTIFE.